



N° 21-004-XIF au catalogue

Janvier 2004

## Portrait partiel des investissements agricoles visant la protection de l'environnement

Par Julie Grimard, Agriculture et Agroalimentaire Canada

---

En 2001, la valeur totale de certains investissements agricoles visant la protection de l'environnement se chiffrait à 170,9 millions de dollars, soit une moyenne de 1 091 \$ par ferme. Ces investissements représentaient une proportion minime des investissements totaux effectués par les agriculteurs canadiens.

On observe des différences quelquefois appréciables entre les provinces et entre les types de fermes. Le Québec, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse se distinguent par des investissements supérieurs, de même que les fermes porcines, laitières et avicoles.

*Regards sur l'industrie agro-alimentaire et la communauté agricole* renferme des articles mettant en lumière des renseignements statistiques ayant pour thème l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

Les points de vue sur les politiques, qu'ils soient formulés explicitement, inférés ou interprétés à partir du contenu de cet article, ne reflètent pas les points de vue de Statistique Canada ou d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. L'analyse et l'interprétation des données sont la responsabilité de l'auteur.

La publication semestrielle sur papier (n° 21-004-XPB au catalogue) renferme les articles ou un sommaire des articles diffusés en ligne (n° 21-004-XIF au catalogue).

## Regards sur l'industrie agro-alimentaire et la communauté agricole

ISSN 1481-9007

**REGARDS** est un bulletin publié par la Division de l'agriculture de Statistique Canada et distribué aux utilisateurs de données agro-alimentaires et rurales.

Rédacteur : Martin S. Beaulieu

Comité de revue : Lucie Bourque, Robert Koroluk, Les Macartney, Margaret Zafiriou, Mike Trant et Tom Vradenburg.

### Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à :

Numéro de téléphone sans frais : 1 800 465-1991

Les abonnements sont disponibles par la poste ou par télécopieur auprès de :

Rédacteur - *Regards*  
Division de l'agriculture  
Statistique Canada  
12<sup>e</sup> étage, Immeuble Jean-Talon  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0T6

Internet: [agriculture@statcan.ca](mailto:agriculture@statcan.ca)  
Télécopieur : (613) 951-3868

*Regards* est aussi offert sans frais dans Internet à ([http://www.statcan.ca/francais/freepub/21-004-XIF/free\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/freepub/21-004-XIF/free_f.htm))

Notre catalogue de produits et services est offert sans frais sur demande.

### Normes de services à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada.

© Ministre de l'Industrie, 2004

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des: Services de concession des droits de licence, Division du Marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

### Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Remerciements particuliers à : Josée Bourdeau et John Flanders.

#### Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- P préliminaire
- r rectifié
- x confidentiel
- A excellent
- B très bon
- C bon
- D acceptable
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l' "American National Standard for Information Sciences" - "Permanence of Paper for printed Library Materials", ANSI Z39.48 - 1984.



La protection de l'environnement est de plus en plus présente en agriculture. Les agriculteurs modifient leurs pratiques et procèdent à des investissements dans le but de protéger les ressources naturelles tant sur la ferme qu'à l'extérieur de la ferme.

Cet article examine une partie de l'effort financier des agriculteurs canadiens pour la protection de l'environnement grâce aux données de l'Enquête financière sur les fermes. L'enquête de 2002 a recueilli des données sur trois types d'investissements liés à la protection de l'environnement soit :

- la construction (ou la rénovation majeure) d'une structure d'entreposage des fumiers
- la construction (ou la rénovation majeure) d'une structure d'entreposage des pesticides, du carburant ou d'autres produits chimique
- les brise-vent, les bandes tampons<sup>1</sup> et les clôtures pour la protection des voies d'eau.

Ces investissements peuvent augmenter la performance environnementale des fermes, principalement en protégeant les eaux de surface ou souterraines. Il existe d'autres formes d'investissements liés à la protection de l'environnement qui sont effectués par les agriculteurs dont ceux dans les semoirs à semis direct, les rampes d'épandage et les pulvérisateurs électrostatiques mais l'enquête utilisée ne permet pas de faire un inventaire exhaustif de l'ensemble de ces investissements.

#### **Note au lecteur**

*Les données de cet article proviennent de l'Enquête financière sur les fermes (EFF). Les données ont été recueillies par interviews téléphoniques auprès d'un échantillon de 18 000 fermes dont le revenu agricole brut est de 10 000 \$ et plus. Cette enquête a pour but de recueillir des données financières, principalement sur les actifs, les dettes, les revenus, les dépenses et les investissements.*

*L'enquête de 2002 a recueilli pour la première fois des données sur la valeur de certains investissements visant la protection de l'environnement, plus spécifiquement les structures d'entreposage des fumiers, les structures d'entreposage des pesticides, du carburant et d'autres produits chimiques ainsi que les brise-vent, les bandes tampons et les clôtures pour la protection des voies d'eau. L'EFF de 2002 a recueilli des données sur les investissements réalisés en 2001.*

---

<sup>1</sup> Bande de terre sous couvert végétal entre un cours d'eau et une zone d'activités agricoles, établie afin de protéger le cours d'eau contre la dégradation.

### **Les investissements environnementaux sont plus élevés au Québec, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse**

En 2001, les producteurs agricoles du Canada ont investi 170,9 millions de dollars pour la protection de l'environnement, soit un investissement moyen de 1 091 \$ par ferme (Tableau 1). Les agriculteurs du Québec ont déclaré les sommes les plus élevées, soit 4 146 \$ par ferme, suivis des agriculteurs de l'Île-du-Prince-Édouard (3 731 \$) et de ceux de la Nouvelle-Écosse (1 726 \$). Les agriculteurs de l'Ouest et de l'Ontario ont déclaré les sommes les plus faibles, soit inférieures à 1 000 \$ par ferme.

Ces moyennes relativement faibles s'expliquent par le petit nombre de fermes ayant réalisé de tels investissements. Au niveau national, 5,7 % des fermes ont déclaré avoir investi dans au moins un des trois types d'investissements liés à la protection de l'environnement. Ce pourcentage est le plus élevé pour le Québec, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse. Si l'on tient compte des fermes ayant procédé à de tels investissements seulement, les investissements moyens étaient globalement appréciables, atteignant 19 228 \$ à l'échelle canadienne.

Les investissements liés à la protection de l'environnement représentaient 2,1 % des investissements totaux des fermes canadiennes. Les producteurs du Québec (7,2 %), de l'Île-du-Prince-Édouard (6,1 %) et de la Nouvelle-Écosse (3,9 %) ont globalement consacré le pourcentage le plus élevé à ce type d'investissement. Chacune des trois provinces des Prairies affichaient les pourcentages les plus faibles, se situant à moins de 1 % respectivement.

Des efforts financiers plus élevés au Québec, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse pourraient être attribuables, du moins partiellement, à la présence de programmes gouvernementaux offrant des incitatifs financiers pour aider les producteurs à procéder à certains investissements visant la protection de l'environnement. Le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard ont aussi une réglementation environnementale relativement plus stricte pour le secteur agricole, obligeant les fermes à procéder à certains investissements. L'orientation de ces provinces envers certaines productions pourrait aussi fournir des éléments d'explications, ce qui sera analysé dans les sections suivantes.

**Tableau 1 : Investissements agricoles visant la protection de l'environnement, par province, 2001**

	Valeur moyenne des investissements visant la protection de l'environnement	Pourcentage des fermes déclarant ces investissements	Investissements visant la protection de l'environnement en % des investissements totaux
	\$	%	%
Canada	1 091 c	5,7	2,1
Terre-Neuve-et-Labrador	615 b	2,4	1,4
Île-du-Prince-Édouard	3 731 c	15,0	6,1
Nouvelle-Écosse	1 726 d	10,2	3,9
Nouveau-Brunswick	1 000 d	6,5	1,7
Québec	4 146 d	7,8	7,2
Ontario	841 d	6,6	1,5
Manitoba	465 d	3,1	0,9
Saskatchewan	295 e	4,0	0,6
Alberta	391 d	5,6	0,7
Colombie-Britannique	883 d	5,7	2,1

Source : Statistique Canada, Enquête financière sur les fermes de 2002.

### Les fermes porcines investissent davantage dans la protection de l'environnement

Les sommes investies dans la protection de l'environnement varient selon le type de ferme<sup>2</sup>. Les fermes porcines ont investi en moyenne les sommes les plus élevées, soit 6 224 \$, suivies des fermes laitières (3 433 \$) et des fermes avicoles (2 445 \$) (Tableau 2). Ces investissements sont les plus faibles chez les fermes de céréales et d'oléagineux (286 \$) et les fermes bovines (568 \$).

Les investissements relativement importants chez les productions porcine, laitière et avicole s'expliquent par un besoin quasi inconditionnel de structures d'entreposage des fumiers dans ces secteurs de production et par une proportion

importante de fermes se situant au Québec, où la réglementation et les incitatifs financiers pour la protection de l'environnement sont plus significatifs.

On aurait pu s'attendre à ce que les fermes bovines déclarent des investissements relativement plus importants puisqu'elles ont aussi des pressions environnementales importantes de par la présence de fumier. Des investissements relativement faibles pourraient s'expliquer par le fait qu'une proportion importante des fermes bovines est de type vache-veau, donc sans structure d'entreposage des fumiers si les animaux sont dans les champs à l'année.

En ce qui concerne les productions végétales, les fermes de pommes de terre se distinguent par des investissements relativement élevés. Une proportion importante de ces fermes se retrouve à l'Île-du-Prince-Édouard, qui a instauré un virage environnemental dans le secteur agricole au cours des dernières années pour protéger la qualité des ses eaux.

<sup>2</sup> Les types de fermes sont basés sur la valeur des ventes de chaque produit. Lorsqu'une ferme déclare que plus de 50 % de ses ventes proviennent d'un produit donné, cette ferme est classée sous ce produit. Par exemple, si plus de 50 % des ventes d'une ferme sont des ventes de porcelets, cette ferme sera classée sous ferme porcine. Des données sur sept des principaux types de fermes sont présentées dans cet article.

Il n'est pas surprenant d'observer des efforts financiers relativement faibles chez les fermes de céréales et oléagineux et les fermes

horticoles puisque les types d'investissements étudiés les concernent globalement moins.

**Tableau 2 : Investissements agricoles visant la protection de l'environnement, par type de ferme, 2001**

	Valeur moyenne des investissements visant la protection de l'environnement	Pourcentage des fermes déclarant des investissements visant la protection de l'environnement	Investissements visant la protection de l'environnement en % des investissements totaux
	\$	%	%
<b>Porc</b>	6 224 d	10,5	5,0
<b>Lait</b>	3 433 d	10,0	3,4
<b>Volaille</b>	2 445 e	11,0	2,3
<b>Pomme de terre</b>	1 789 d	8,0	1,8
<b>Horticulture</b>	1 186 d	5,2	2,1
<b>Bœuf</b>	568 d	5,9	1,5
<b>Céréales et oléagineux</b>	286 d	3,3	0,7

*Note* : Les ventes horticoles comprennent les ventes de fruits, de noix, de légumes, de melons, de produits de culture en serre et en pépinière (dont la floriculture).

*Source* : Statistique Canada, Enquête financière sur les fermes de 2002.

### Les investissements dans les structures d'entreposage des fumiers sont au premier rang

La majorité (67 %) des sommes investies pour la protection de l'environnement ont été consacrées aux structures d'entreposage des fumiers, par rapport à 14 % pour les structures d'entreposage de pesticides, carburant et autres produits chimiques et à 19 % pour les investissements dans les brise-vent, les bandes tampons et les clôtures pour la protection des voies d'eau (Figure 1).

Les producteurs agricoles des provinces de l'Est ont consacré une proportion plus élevée de leurs investissements aux structures d'entreposage des fumiers étant donné qu'un peu plus de 70 % des sommes investies se dirigeaient vers ce type d'investissement<sup>3</sup>. Les

investissements dans les brise-vent, les bandes tampons et les clôtures pour la protection des voies d'eau représentaient 15 % du total par rapport à 11 % pour les structures d'entreposage pour pesticides, carburant ou autres produits chimiques. Cette prépondérance des investissements dans les structures d'entreposage des fumiers dans l'Est s'explique par une plus grande concentration des fermes laitières, porcines et avicoles dans cette partie du pays.

Les producteurs agricoles des provinces de l'Ouest ont consacré environ la moitié de leurs investissements aux structures d'entreposage des fumiers.

La région de l'Ouest se distingue par des investissements relativement importants dans

<sup>3</sup> Comme il n'était pas toujours possible d'utiliser des données provinciales par type d'investissement à cause

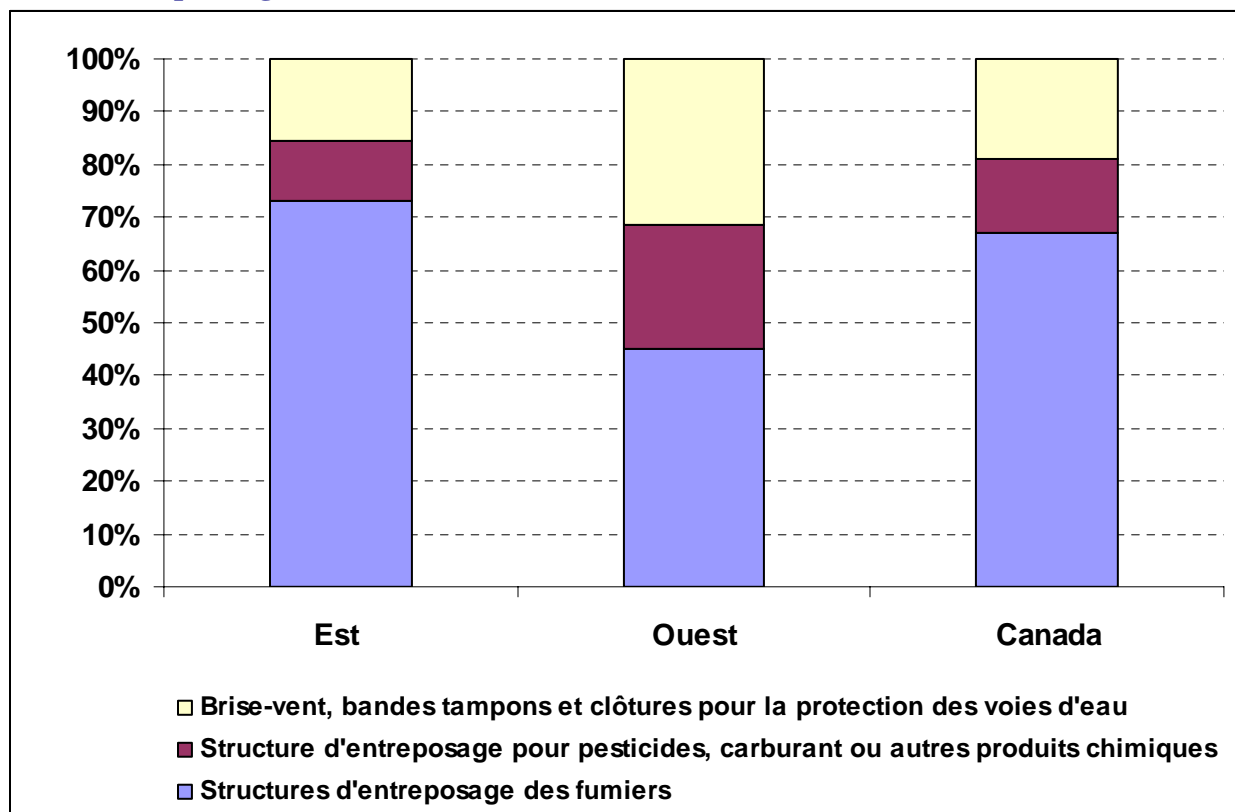
des contraintes de confidentialité, une présentation de données sur une base Est-Ouest a été privilégiée.

les brise-vent, les bandes tampons et les clôtures pour la protection des voies d'eau, lesquels représentent environ le tiers du total des sommes investies.

Les structures d'entreposage pour pesticides, carburant ou autres produits chimiques

représentaient environ 20 % des investissements des provinces de l'Ouest. Les investissements plus faibles dans les structures d'entreposage des fumiers par rapport à l'Est sont cohérents avec le fait qu'une proportion importante des fermes de cette région produit des céréales et des oléagineux.

**Figure 1 : Répartition des investissements agricoles visant la protection de l'environnement, par région, 2001**



Source : Statistique Canada, Enquête financière sur les fermes de 2002



**Tableau 3 : Pourcentage des fermes déclarant des investissements agricoles visant la protection de l'environnement, par type de ferme, 2001**

	Structures d'entreposage du fumier	Structures d'entreposage des pesticides, du carburant et des autres produits chimiques	Brise-vent, bandes tampons et clôtures pour la protection des voies d'eau	Total
	%	%	%	%
<b>Porc</b>	6,9	1,4	3,9	10,5
<b>Lait</b>	7,1	1,2	3,1	10,0
<b>Volaille</b>	4,4	F	F	11,0
<b>Pommes de terre</b>	F	1,8	5,4	8,0
<b>Horticulture</b>	F	2,2	2,6	5,2
<b>Boeuf</b>	1,0	0,5	4,6	5,9
<b>Céréales et oléagineux</b>	F	1,3	1,8	3,3

*Note* : Les ventes horticoles comprennent les ventes de fruits, de noix, de légumes, de melons, de produits de culture en serre et en pépinière (dont la floriculture).

*Source* : Statistique Canada, Enquête financière sur les fermes de 2002.

L'importance relative de chacun de ces trois types d'investissements varie aussi selon le type de ferme<sup>4</sup>. Le tableau 3 révèle que les fermes laitières, porcines et avicoles ont principalement effectué des investissements dans les structures d'entreposage des fumiers. Les fermes bovines et de pommes de terre, ont investi davantage dans les brise-vent, les bandes tampons et les clôtures pour la protection des voies d'eau.

Les fermes horticoles ont investi tant dans les structures d'entreposage des pesticides, du carburant et des autres produits chimiques que dans les brise-vent, les bandes tampons et les clôtures pour la protection des voies d'eau.

Ces tendances reflètent bien le type de pressions environnementales propres à chacun de ces types de fermes.

<sup>4</sup> Une distribution des sommes investies par type d'investissement pour chacun des principaux types de ferme n'était pas possible à cause des contraintes de confidentialité. Le pourcentage de fermes ayant déclaré chacun de ces types d'investissements a plutôt été analysé pour voir si des tendances se dégagent.



## **Les fermes laitières, porcines et avicoles**

La faiblesse des investissements moyens de certaines provinces observée au Tableau 1 pourrait être liée à la prépondérance de productions faisant moins appel aux investissements étudiés. Par exemple, les faibles niveaux d'investissements au Manitoba pourraient peut-être s'expliquer par la présence relativement élevée de fermes de céréales et oléagineux, et le petit nombre de ferme d'élevage nécessitant des structures d'entreposage des fumiers.

Afin de minimiser les différences régionales qui seraient attribuables aux types de productions, cette section se concentre uniquement sur les investissements réalisés par les fermes porcines, laitières et avicoles.

Le tableau 4 révèle que la position relative des provinces quant à la valeur moyenne des investissements étudiés et à la proportion de ces investissements par rapport aux investissements totaux change peu lorsqu'on tient uniquement

compte de ces trois types de fermes. Le Québec, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse sont encore bons premiers alors que le Manitoba, l'Alberta, l'Ontario et Terre-Neuve-et-Labrador se retrouvent en fin de liste.

Les différences provinciales ne sont donc pas uniquement attribuables aux types de productions car, lorsqu'on évalue les trois mêmes types de fermes dans chaque province, on observe des différences notables entre les provinces.

Pour mieux comprendre la position relative des provinces, il serait intéressant d'analyser si les besoins d'investissement sont les mêmes entre les provinces, plus particulièrement en ce qui concerne les structures d'entreposage des fumiers puisque ce type d'investissement représentent la majorité des sommes investies par les fermes laitières, porcines et avicoles. Une telle analyse dépasse le cadre de cette étude.

**Tableau 4 : Investissements agricoles visant la protection de l'environnement chez les fermes laitières, porcines et avicoles, par province, 2001**

	Valeur moyenne des investissements visant la protection de l'environnement	Investissements visant la protection de l'environnement en % des investissements totaux
	\$	%
Canada	3 879 c	3,6
Terre-Neuve-et-Labrador	1 816 d	1,8
Île-du-Prince-Édouard	5 673 d	6,6
Nouvelle-Écosse	4 385 d	5,2
Nouveau-Brunswick	2 622 d	2,9
Québec	6 396 d	7,1
Ontario	1 601 d	1,6
Manitoba	2 613 e	2,0
Saskatchewan	F	F
Alberta	1 128 d	0,8
Colombie-Britannique	2 426 d	2,4

Source : Statistique Canada, Enquête financière sur les fermes de 2002.

## Conclusion

La protection de l'environnement est de plus en plus présente en agriculture. En 2001, la valeur totale de certains investissements agricoles visant la protection de l'environnement se chiffrait à 170,9 millions de dollars, soit une moyenne de 1 091 \$ par ferme. Cette moyenne relativement faible s'explique par le faible nombre de fermes ayant réalisé des investissements liés à la protection de l'environnement. En ne tenant compte que des fermes ayant réalisé ces investissements, les sommes moyennes investies sont toutefois appréciables, se chiffrant à 19 228 \$.

On observe des différences quelquefois appréciables entre les provinces et les types de ferme. Le Québec, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse se distinguent par des investissements supérieurs, de même que les fermes porcines, laitières et avicoles.

Bien que certaines différences provinciales puissent être expliquées par la prépondérance de productions faisant moins appel aux investissements étudiés, la présence d'incitatifs financiers et d'une législation environnementale plus stricte dans certaines provinces semblent actuellement concourir à hausser les sommes investies par les producteurs agricoles pour la protection de l'environnement.

## **Regards sur l'industrie agro-alimentaire et la communauté agricole est maintenant accessible dans le site Web de Statistique Canada**

([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)) sous *Nos Produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet (PDF ou HTML)*, choisissez **Gratuites**, puis **Agriculture**.)

Mars 1999	<b>Pas d'hier, les agriculteurs qui vieillissent!</b> , Ray D. Bollman <b>Les fruits et les légumes frais varient selon les saisons et les prix aussi</b> , Sheba Mirza
Septembre 1999	<b>La production annuelle brute en quaculture est supérieure à un demi-milliard de dollars</b> , Bernadette Alain <b>Les exploitants agricoles immigrants sont encore une partie vitale de l'agriculture</b> , Charlene Lonmo
Mars 2000	<b>La couverture végétale s'est très peu diversifiée depuis l'abolition du tarif du Nid-de-Corbeau</b> , Ben Bradshaw
Septembre 2000	<b>Facteurs influant sur les pratiques commerciales des exploitations agricoles</b> , Deborah Niekamp et Margaret Zafiriou <b>Les méthodes d'agriculture biologique se taillent une bonne place sur le marché</b> , Bill Parsons
Mars 2001	<b>Où se trouvent les concentrations de bétail?</b> , Martin S. Beaulieu <b>La production de maïs et de soya avec des semences génétiquement modifiées n'a rien d'exceptionnel</b> , Bernard Hategekimana
Septembre 2001	<b>Les entreprises de la chaîne alimentaire ont survécu aux bouleversements des années 90</b> , Rick Burroughs et autres
Mars 2002	<b>La sécheresse dans l'ouest du Canada en 2001 – quelle est la situation?</b> , Brent Wilson, Isabelle Trépanier et Martin S. Beaulieu
Septembre 2002	<b>La production de fruits et de légumes biologiques : est-ce pour vous?</b> , William Parsons
Décembre 2002	<b>Les cultures génétiquement modifiées : croissance stable en Ontario et au Québec</b> , Bernard Hategekimana et Martin Beaulieu
Février 2003	<b>Les familles agricoles canadiennes dépendent davantage du revenu hors ferme</b> , Sylvana Beaulieu et Lina Di Piéto
Avril 2003	<b>L'expansion des grandes fermes d'élevage de 1991 à 2001</b> , Martin S. Beaulieu